

«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.»

La Commune

n° 109

Mensuel de l'organisation *La Commune - Pour un Parti des Travailleurs*
membre du courant international *Mouvement socialiste des travailleurs (IVe Internationale)*

Septembre 2016

2,50 €



**Pour l'abrogation de la loi El Khomri
et de toutes les «réformes» anti-ouvrières**

RUPTURE avec

- le gouvernement
- la Ve République
- l'Union européenne

Appel à la constitution d'un pôle lutte de classes lire p. 5

Dossier du mois : Réfugiés lire pp. 6 - 7

Le martyr du peuple palestinien lire p. 13

L'actualité en quelques brèves

Baisse ou suppression des allocations logement

Au cœur de l'été (fin juillet), la réforme des allocations logement est passée. Résultat : pour 60 600 familles, le montant de l'allocation a baissé. Pour 17 000 autres, cette aide a été purement et simplement supprimée. Il s'agit d'une nouvelle remise en cause du principe de l'universalité de la Sécurité sociale, les allocations logement étant majoritairement financées par les cotisations sociales.

Hausse des prix des fruits et légumes

Cet été, la hausse des prix des fruits et légumes a battu des records : 18 % pour les fruits, soit un prix moyen au kilo de 4,10 euros et 10 % pour les légumes, pour un prix moyen au kilo de 2,30 euros. Notons parmi les plus fortes hausses : un produit de consommation courante, la pomme de terre (+36,9 %). Sans parler des produits bio qui ont flambé. Mangez 5 fruits et légumes par jour qu'ils disaient !

Hausse du coût des rentrées scolaire et universitaire

La Confédération syndicale des familles a évalué les dépenses effectivement réalisées par les familles : si la hausse moyenne des dépenses du primaire au collège est de 1,99 %, pour les élèves de 6^e elle atteint de 6,99 % ! Quant au coût de la rentrée étudiante, il progresse de 1,23 % en 2016 selon l'UNEF en raison de l'augmentation des prix des loyers et des transports, qui précise que la hausse a atteint 9,7 % depuis le début du quinquennat. Voilà qui relativise les annonces du gouvernement concernant le gel des droits d'inscription universitaires, de la cotisation étudiante à la sécurité sociale et des tarifs de restauration étudiante.



Baisse du pouvoir d'achat par ménage

Toutes ces mesures et hausses se traduisent bien sûr par une perte de pouvoir d'achat. Dans un rapport publié début septembre, l'OFCE indique que « le pouvoir d'achat par ménage en France en 2016 est toujours inférieur de 350 euros par rapport à son niveau de 2010 (début des politiques d'austérité) ».

Baisse de l'impôt pour les PME

Dans ce même rapport, l'OFCE confirme que le gouvernement Hollande a fait « le choix des entreprises plutôt que du pouvoir d'achat ». Dernier cadeau fait aux entreprises cet été : fin août, Valls a annoncé la baisse de l'impôt pour les PME (de 33,3 % à 28%).

Dégradation de l'état de santé des plus pauvres

Selon une étude publiée début septembre par le Secours populaire, 50 % des ménages les plus pauvres (dont le revenu mensuel net est inférieur à 1200 euros) renoncent ou repoussent à aller chez le dentiste, 40 % chez un ophtalmologiste, chiffres en nette hausse depuis 2008.

Le sinistre bilan de la loi santé cet été : 5 suicides infirmiers en 3 mois !

Le 13 juin, à Toulouse, au CHU de Rangueil, un infirmier de 55 ans se suicide dans son bureau. Pour la responsable syndicale CGT, « cet infirmier ne supportait plus les conditions dans lesquelles il travaillait, conditions qui s'étaient dégradées à la suite d'une restructuration professionnelle ». Le 24 juin, une infirmière de nuit en poste depuis une vingtaine d'années au Groupe Hospitalier du Havre (GHH) met fin à ses jours, laissant une lettre sans équivoque à son mari. Elle y explique son geste par ses conditions de travail « en dégradation constante » dans son service de pédiatrie depuis novembre 2015. Contrainte de faire une garde dans l'unité de soins intensifs en néonatalogie alors même qu'elle avait indiqué à sa hiérarchie de ne pas souhaiter y faire de remplacement, l'infirmière aurait craqué suite à la dégradation de l'état d'un nourrisson, allant jusqu'à mettre en doute ses propres qualités professionnelles. La responsable Sud locale dénonce : « Il a été demandé aux agents plus de polyvalence. En clair, tous les salariés en poste en pédiatrie devaient se montrer aptes à agir dans les différents services de cette spécialité, notamment en réanimation pédiatrique ».

Le 30 juin un cadre de santé se suicide : il devait rejoindre un service très difficile, celui des soins de suite longue durée alors qu'il souhaitait rester travailler en Ehpad.

Les 23 juillet et 13 août, ce sont deux infirmières du même service médical interprofessionnel de la région de Reims qui se donnent la mort : indéniablement elles subissaient des charges de travail très importantes, en sous-effectif, dans un contexte de pression énorme ; l'une des deux revenait juste d'un arrêt de travail après avoir dénoncé le harcèlement moral et sexuel de son supérieur hiérarchique.

A ce jour, malgré les différentes interpellations des syndicats et coordinations d'infirmiers/ères, aucune réaction de la ministre de la Santé Marisol Touraine !

Isabelle Foucher, 07-09-2016

SOMMAIRE

Pages

• Bloc notes.....	2
• Editorial.....	3
• Chronique d'une chute de régime..	4
• Pour un pôle Lutte de Classes.....	5
• Dossier du mois : réfugiés.....	6
• Adama Traoré.....	8
• Arrêtés anti « burkini ».....	9
• Hôpitaux.....	10
• Laïcité.....	11
• Argentine.....	12
• Palestine.....	13
• Sécurité sociale.....	14
• Histoire.....	15

ABONNEMENT

Nom, prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal, ville :

.....

Onze numéros : 26 €

Abonnement de soutien : 40 € ou plus

Chèques à l'ordre de : **ADIDO**

A retourner avec le présent bulletin (ou copie) à :

ADIDO

8, rue de la Forêt Noire
34 080 MONTPELLIER

Éditorial

Crise sociale et crise du pouvoir

Au printemps dernier, la lutte de classes a brusquement fait irruption dans l'arène politique. La loi El Khomri qui a cristallisé la colère de la population laborieuse a finalement été adoptée (publiée au Journal officiel, le 08-08-2016). Mais à quel prix ? Au prix de la dislocation du pouvoir en place. Au prix de l'explosion de la majorité parlementaire, du 49-3, d'un Parti socialiste en proie à la liquidation, d'une droite en proie à la dislocation. Et, tout s'enchaîne : Le premier ministre est isolé au sein de son propre gouvernement. Macron, tel un rat, quitte le navire. Enchevêtrement de la crise économique et de la crise politique. « **La crise sociale, dans son expression politique, est la crise du pouvoir** » écrivait Léon Trotsky en 1934, à propos de la France. Nous y sommes.

Déjà Laurent Berger, le chef de la CFTD, mais simple relai du MEDEF, est avide : « *Je demande au gouvernement de sortir les décrets* » d'application de la loi travail. Son impatience trahit son angoisse. Il sait qu'il ne suffit pas de promulguer une loi, encore faut-il l'appliquer !

Surviennent les déclarations de Mailly, relayées par *Les Echos* : « *Le combat va se mener autrement avec des actions juridiques.* ». Ah bon ? Tout salarié se dira « mais pourquoi ne pas avoir commencé par-là ? » Ces actions ne sauraient emporter le corps et l'esprit de cette loi. Mailly s'est limé les dents : « *La loi Travail sera le chewing-gum qui restera collé sur les baskets du gouvernement.* », dit-il en mâchant ses mots. Selon Mailly, la priorité de FO, c'est « *l'élection dans les TPE* ». Pendant que Martinez nous fait miroiter... les 32 heures. Après avoir fait miroiter durant tout l'été la journée du 15 septembre. Une journée d'action de plus à cocher dans le calendrier, pour l'abrogation de la loi El Khomri... 6 jours après une journée réservée aux enseignants. Tandis que se multiplient les actions de grève dans les hôpitaux.

Tandis que se poursuit l'avalanche des coups les plus durs : *SFR* : 5 000 suppressions d'emplois, *Alstom* : fermeture des ateliers historiques de Belfort, 400 suppressions d'emplois, *Noyon* : 240 licenciements, *Phillips* : fermeture de l'usine de Lamotte-Beuvron, 89 suppressions de postes, à Miribel suppressions de 142 postes sur 260, *HSBC* : 500 suppressions de postes, *Intel Tou-*

louse : 750 emplois supprimés, *Hitachi* : 170 suppressions de postes, *Alcatel-Lucent* : 356 emplois détruits, *Société Générale* : 125 suppressions de postes, *Servier* : 603 suppressions d'emplois, *IBM* : 360 suppressions d'emplois.

Voilà ce que taisait la vaste campagne islamophobe-raciste du gouvernement et des médias, tout l'été durant, au nom d'une « laïcité » de civilisation chrétienne et de race blanche ! Faits-diversions à la clé. Laquelle campagne s'est finalement retournée contre le croisé Valls. Tout ce beau monde écope : 88% des personnes interrogées ne veulent pas que Hollande se représente. Mais, il veut se représenter. Sarkozy rattrapé par l'affaire *Bygmalion*. Cahuzac, devant le tribunal qui tente de se défausser sur un cadavre. Les quolibets entre prétendants du « parti » *Les Républicains*, qui n'est plus que l'ombre de l'*UMP*. Le *PCF* qui se fracture sur la candidature Mélenchon, dans une situation cornélienne. Les « frondeurs » qui multiplient les « prétendants » pour respirer un air électoral. Montebourg qui parle d'une « offre politique à gauche » croyant qu'il existe un « marché des élections » et que « la France d'en bas » est une clientèle, où l'on pourrait « satisfaire » des « cochons de votants ». Et Mélenchon qui commence par se trahir lui-même en tenant un discours xénophobe emprunté à l'extrême-droite sur « *le travailleur détaché qui vole le pain de ceux qui sont sur place* ».

Y aurait-il vraiment matière à trêve électorale ? Non, il y a, en revanche, matière à lutte de classes, pour l'abrogation de la loi El Khomri et de tous les réformes anti-ouvrières. Il y a matière à préparer la grève générale dans ce pays, pour arrêter le bras des casseurs. Il y a donc matière à organiser la force en ce sens, sur l'axe de la rupture avec ce gouvernement, avec ce régime, avec l'Union européenne, pour un plan d'urgence en faveur des salariés et de la population. .

Le moment est venu de militer pour un pôle lutte de classes dans ce pays.

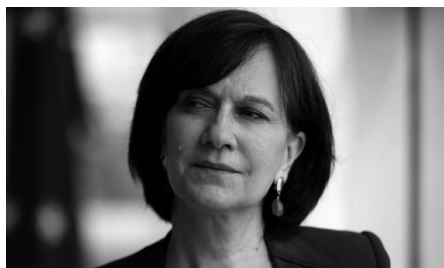
Wladimir Susanj,
11-09-2016

Chronique d'une chute de régime

Relents pestilentiels d'un régime en phase finale

Vantée, il y a encore deux ans, comme un régime garantissant la stabilité de l'État, la Ve République est entrée dans la phase finale de son agonie et rares sont ceux, parmi les politologues, qui se hasarderont désormais à le nier. Chaque candidat fera moultes propositions de replâtrage et de transition vers une autre « république ». Bien en vain. Mais, pour l'heure, ce qui frappe, c'est cette hystérie qui s'est emparée de toute la dite classe politique, sans classe. Retour sur les dernières séquences d'un été pourri.

Hollande n'est pas méchant. Depuis fort longtemps il a su se passer d'une pensée propre et de toute culture. Le ministère de la méchanceté arrogante est tenu par Valls et celui de la filouterie sans âme, par Macron. Hollande arbitre entre ces deux-là, les laisse s'entre-déchirer pour se maintenir, tel le chien crevé au fil de l'eau. Il n'affiche aucune ambition : il ne vise pas la « prospérité » mais « que cela aille mieux qu'il y a cinq ans », après avoir fait pire que son prédécesseur agité du bocal. Hollande est une illustration triviale et débonnaire de la « normalité du mal ». En dépouillant le Code du travail, Hollande croit sans doute faire son devoir de classe. Cet homme se sait sans envergure et fait la confiance spontanée qu'il doit sa stature de chef D'État aux attentats. Les médias et l'intelligentsia se chargent du reste.



Laurence Rossignol

Rossignol, ministre de la Famille

Face au « burkini », le tollé politique a été tel que la France en est devenue la risée des médias internationaux. Dans cette affaire la ministre féministe Rossignol s'est dévoilée : la cible, ce n'est pas la « religion », ou « l'islamisme » mais les femmes musulmanes. Nous pensions que cette personnalité était ministre du « Droit des femmes ».

Erreur, elle est ministre de la Famille, de l'Enfance et du droit des femmes. Confinant encore un peu plus dans



Jean-Pierre Arbey Nacht und Nebel pour le sac poubelle.
Like · Reply · 5 minutes ago

l'imaginaire institutionnel les femmes à leur rôle de mère et maîtresse...de maison. Le MLF aurait, à bon droit, stigmatisé l'existence même d'une ministre de ce type. Rossignol est pourtant issue de cette mouvance féministe radicale. Mais son « radicalisme » est réservé aux habitantes, salariées, chômeuses musulmanes. Madame Rossignol ne bat pas son beurre contre les institutions religieuses ou contre les textes sacrés qui sanctifient l'oppression des femmes et leur cortège de violence dans toutes les religions : elle part en croisade contre ces femmes-là. Elle qui, étant jeune, prônait les « groupes femmes » non mixtes, est devenue une intégriste de la mixité obligatoire.

Poison raciste

Nous les voyons tous, à droite et à gauche (et parfois même « plus à gauche ») distiller le poison raciste sous l'appellation non contrôlée de lutte contre l'islamisme, certains le présentant comme un nouvel anticléricalisme... qui protège l'Église de « chez nous ».

Toutes ces bonnes âmes arguant des Lumières restent muettes lorsque le délégué de Meurthe-et-Moselle des « Républicains » écrit à propos d'une femme voilée sur une plage « *nacht und nebel pour le sac poubelle* », suggérant ainsi ni plus ni moins, en utilisant ce nom de code des nazis, leur déportation. La comparaison entre un être humain et un sac poubelle étant lui-même digne de la

rhétorique nazie anti-juive : déshumaniser pour exterminer. Ces preux combattants de l'islamisme au nom de l'antifascisme n'ont ici rien à dire. Les islamophobes se tiennent sur les deux rives !

Les immigrés et leurs enfants dans la ligne de mire

En fait, il n'y a nulle histoire de religion dans ces campagnes hystériques. Elles couvrent juste la remise en question des droits de l'homme. Et la cible, à savoir de simples habitantes, montre de quoi il en retourne : créer des « clivages » artificiels au sein de la population laborieuse, détacher des millions de travailleurs de confession musulmane de notre classe, pour affaiblir toute la classe ouvrière et ainsi, l'exposer aux coups. Ces campagnes sont les prologomènes des discours anti-réfugiés et anti-immigrés qui vont nourrir une campagne pestilentielle pour de longues semaines. Ces discours ne viseront pas seulement les immigrés mais tout autant les personnes « issues de l'immigration maghrébine » à bien distinguer du « Français de souche ».

Voilà dans quelle boue se roule Hollande « par-delà le bien et mal », libre de toutes réserves morales. Nous ne parlons pas ici de morale immuable et éternelle mais de la morale démocratique la plus élémentaire qui pouvait, naguère, donner un semblant de légitimité aux gouvernants. Ces réserves morales sont totalement incompatibles avec la politique contre-révolutionnaire de défense de l'ordre établi qui sévit dans tous les domaines de la vie quotidienne de la population, attaque les libertés individuelles et les quelques acquis de la civilisation humaine.

La lutte des classes nettoiera la vie quotidienne de toute cette boue.

Daniel Petri,
22-08-2016



À l'initiative de La Commune et du GSI

Appel à la constitution d'un pôle LUTTE DE CLASSES



Au printemps dernier, un large front du refus s'est levé contre la loi El Khomri, avec le soutien de la population.

Le fait est : après cinq mois de bras de fer, la loi El Khomri a été adoptée.

Au regard du rapport des forces réel, ce « résultat » est un véritable paradoxe.

En effet, l'adoption de cette loi est le fait d'un gouvernement isolé et détesté de tous, sans majorité parlementaire. Un gouvernement sans force.

Dans ces conditions, un premier constat s'impose :

Martinez-Mailly, l'intersyndicale *CGT, FO, Solidaires, FSU, UNEF*, ont refusé d'appeler à la grève générale. La grève générale public-privé, jeunes-salariés était pourtant à l'ordre du jour, au lendemain des puissantes manifestations du 31 mars 2016. Elle était d'autant plus à l'ordre du jour le 12 mai 2016, lorsque Hollande-Valls ont « dégainé » une première fois le 49-3.

En juin, Martinez-Mailly et l'intersyndicale (*CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL, FIDL*) ont renoncé à exiger le retrait de cette loi, ni amendable, ni négociable. Tel était pourtant le but clairement affirmé des manifestations monstres du 14 juin 2016. Martinez-Mailly et l'intersyndicale ont alors supplié le gouvernement de négocier des aménagements de cette loi. Cette ligne de moindre résistance a alors conforté Hollande-Valls dans leur volonté d'aller « jusqu'au bout ».

Tout l'indique :

On ne peut aller de l'avant si l'on craint de rompre avec le gouvernement et ses « réformes »,
On ne peut aller de l'avant si l'on craint de s'engager dans la voie de la lutte des classes pour imposer la volonté des salariés et des jeunes, de la majorité sociale de ce pays.

On ne peut aller de l'avant si l'on craint de rompre avec l'Union européenne, ce club des capitalistes et des banquiers. La loi dont El Khomri a été le prête-nom, a pour véritables auteurs les commissaires de Bruxelles.

Or, Martinez-Mailly et l'intersyndicale, entendent relancer un nouveau cycle de journées « saute-mouton » à partir du 15 septembre.

Tout le monde le sait : Cette « stratégie » de « temps forts » ne permettra pas d'imposer l'abrogation immédiate de la loi El Khomri qui détruit le droit du travail et ordonne la « réécriture du Code du travail ».

La loi El Khomri peut et doit être abrogée, les revendications vitales des jeunes et des salariés peuvent et doivent être satisfaites. Dans cette voie, il est nécessaire d'organiser la force pour l'unité, le « tous ensemble » et la rupture complète avec le gouvernement et l'Union européenne.

Cette rupture complète des syndicats avec le gouvernement et ses « réformes », avec l'Union européenne (qui a demandé aux gouvernements de faire des lois El Khomri dans tous les pays) est vitale pour le mouvement ouvrier et pour les salariés. Elle est vitale face au gouvernement, au MEDEF et face à la direction CFDT, véritable branche « salariés » du MEDEF, ennemie du syndicalisme.

Toute la situation met à l'ordre au jour :

- L'unité pour l'abrogation de la loi El Khomri, ni amendable, ni négociable.
- L'unité pour porter un coup d'arrêt à tous les licenciements et pour leur interdiction : pas un seul licenciement, pas une seule suppression de poste, unité pour porter un coup d'arrêt à la « baisse des coûts du travail ».

La réalisation de l'unité sur ces objectifs passe nécessairement par le regroupement dans tout le pays de tous les syndicalistes, les militants ouvriers conscients que seule la lutte de classes peut payer et porter un coup d'arrêt aux agressions du gouvernement et du MEDEF contre les conditions de vie et de travail des salariés, des chômeurs, des retraités, des jeunes et de leurs familles.

Oui, le regroupement, partout, dans les entreprises, les services, les chantiers, les cités, les syndicats pour l'abrogation de la loi El Khomri.
EMPLOIS, SALAIRES, LITS D'HÔPITAUX, CODE DU TRAVAIL, PAS TOUCHE !

Oui, le regroupement le plus large pour la rupture avec le gouvernement de la loi El Khomri, avec la République du 49-3 et avec l'Union européenne des capitalistes et des banquiers.

Quelques-uns, quelque part, doivent prendre sans attendre l'initiative d'aller vers la constitution d'un tel Pôle Lutte de classes dans ce pays. C'est le sens de ce premier appel que nous vous invitons à signer et faire signer en masse, pour l'unité et la rupture, pour vaincre et vivre.

01-09-2016

Dossier : Réfugiés

«Afflux massif» de « migrants » en Europe ?

Depuis 2014, c'est en effet l'idée qui est véhiculée par les titres accrocheurs de la presse et des JT (« afflux massif de migrants », « crise migratoire ») et les images utilisées en illustration (bateaux surchargés et foules invasives sur les chemins). Qu'en est-il en réalité ?

L'ONU par son Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), a comptabilisé un maximum de 1 million de personnes entrées en Europe via la Méditerranée en 2015 (contre 216 000 en 2014). Si ce chiffre est important, il nécessite d'être toutefois relativisé en fonction de plusieurs critères géographiques, historiques, économiques et démographiques.

Il doit tout d'abord être comparé aux 65,3 millions de personnes déplacées de force à l'échelle mondiale (dont plus de 40 millions à l'intérieur de leur propre pays)¹.

Sur les 25 millions déplacées hors de leur pays de naissance, plus de 50 % sont accueillies dans six pays pesant moins de 2 % de l'économie mondiale, tous situés hors d'Europe. C'est ainsi que la Turquie en accueille 2,5 millions, le Pakistan 1,6 million, le Liban 1,1 million... Les six pays les plus riches, totalisant près de 57 % du PIB mondial, dont font partie trois pays européens (l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France) n'accueillent qu'à peine 9 % de réfugiés.

Par ailleurs, démographiquement, le million d'étrangers arrivés clandestinement en Europe en 2015 ne représente en fait que 0,2 % de la population de l'Europe. C'est ainsi que le nombre de réfugiés pour 10 000 habitants à la fin de 2014 est sans commune mesure en France (46) ou en Allemagne (56) avec ce qu'il représente en Turquie (226) ou au Liban (2587)...

Enfin, si l'on fait un petit retour historique, cette arrivée de réfugiés n'est pas la première que l'Europe doit intégrer : sans remonter jusqu'à la seconde guerre mondiale ou la guerre froide, en 1992, le nombre de demandes d'asile faites à l'Union européenne à 15 avait dépassé les 600 000 suite à la guerre en ex-Yougoslavie, soit le même chiffre qu'en 2014 dans l'Europe des 28. Si les demandes ont dépassé le million en 2015, en revanche les réponses positives n'ont concerné que 360 000 réfugiés.

En réalité, l'origine des réfugiés, leur religion et le contexte des attentats ont libéré de toute retenue la parole déjà or-

dinairement xénophobe des hommes politiques de toute l'Europe. C'est donc sans répit que, depuis 2014, ils déshumanisent les réfugiés en les comparant à des animaux menaçants ou à des catastrophes naturelles (de la fuite d'eau évoquée par Sarkozy pour qualifier l'arrivée des réfugiés en passant par le premier ministre britannique David Cameron les assimilant à un « essaim » ou le président tchèque Vaclav Klaus à une « vague » ou un « tsumami » prêt à déferler sur l'Europe ... pour arriver à Victor Orban les qualifiant de « poison » amenant le terrorisme, la criminalité et le chômage en Europe).

La mort aux frontières...

Ce qui caractérise la situation migratoire en Europe, plutôt que l'afflux de réfugiés, c'est une fermeture barbare et indigne des frontières à tous les peuples opprimés et particulièrement à ceux chassés par la guerre en Afrique (Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Libye, Mali, Nigéria, République démocratique du Congo, Soudan du Sud et Burundi), au Moyen-Orient (Syrie, Irak, Yémen) et en Asie (Kirghizistan, Birmanie, Pakistan). La réalité des chiffres c'est une Europe qui contraint les réfugiés à arriver illégalement et qui est responsable de plus de 10 000 morts en Méditerranée depuis 2014. Pour les huit premiers mois de 2016, sur 4254 décès de « migrants » de par le monde, 3171 l'ont été en Méditerranée²!!!

L'Europe forteresse

Plutôt que d'ouvrir ses frontières aux réfugiés d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, l'Europe dépense sans compter pour garder ses frontières (via l'Agence européenne de sécurité aux frontières appelée Frontex) ou externaliser le contrôle de ses frontières à la Turquie par l'accord scélérateur de mars 2016 qui bafoue la convention de Genève. Les réfugiés syriens, irakiens sont bloqués en Turquie et ne peuvent plus accéder en Europe ; les 160 000 réfugiés qui

étaient en Grèce doivent être « triés » dans des « hot spots » avant d'être « acceptés » en Europe ou renvoyés en Turquie.

Même la frileuse politique des quotas proposée par Juncker est rejetée par une grande partie des États européens qui ont reconstruit depuis 2014 des frontières entre eux avec des barbelés ou envisagent des référendums sur l'accueil des réfugiés (comme la Hongrie en octobre 2016).

Traque et répression en France

Le gouvernement français n'est pas en reste : la traque des clandestins et leur répression s'accroît chaque jour à Calais, à Dieppe (voir article ci-contre) tandis que les chiffres de l'enfermement des réfugiés atteignent des sommets : 48 000 personnes placées en centre de rétention en 2015.

Libre circulation des peuples et des hommes

**Respect de la convention de Genève
Abrogation des accords scélérateurs du
Touquet, UE-Turquie, Schengen...**

Régularisation de tous les sans-papiers, fermeture de tous les centres de rétention

Retrait des troupes françaises, arrêt des ventes d'armes par le gouvernement

Isabelle Foucher,
06-09-2016

1. Tendances mondiales du HCR : les déplacements forcés en 2015. Rapport annuel (en anglais).

2. <http://missingmigrants.iom.int/>

Voir aussi : <https://www.mediapart.fr/journal/international/230816/la-france-accusee-de-vente-darmes-utilisees-contre-des-populations>

Dossier : Réfugiés

Dieppe : le port de l'angoisse

Dieppe a souvent été une terre d'accueil pour les populations fuyant la guerre ou la répression. Les réfugiés espagnols, fuyant la répression franquiste, furent nombreux à s'installer à Dieppe. Au cours des dernières années, sont arrivées des familles venues de Tchétchénie, du Kosovo, d'Afghanistan fuyant les conflits, des Arméniens aussi. Ces quelques familles étaient prises en charge par le CADA* car la plupart étaient candidats à la demande d'asile. Depuis un an, la situation n'est plus la même.



Nous sommes dans le contexte des scandaleux accords du Touquet de 2004 entre la France et le Royaume Uni, qui, en fait, déplacent la frontière du Royaume Uni dans les ports français et lieux de passage.

A cela s'ajoutent les accords UE-Turquie qui ne font que précariser encore plus les migrants, notamment en opacifiant les trafics d'êtres humains des passeurs.

Vers un faux Eldorado

Dieppe est un port avec une liaison trans-Manche. Sont arrivés par vagues successives des dizaines de migrants venus tenter leur chance pour passer en Royaume Uni, faux Eldorado. Près de 120 s'étaient installés sur la zone portuaire près du terminal ferry, dans des conditions très précaires, au pied des falaises notamment.

Ils sont Albanais, Syriens, Erythréens, Somaliens, Soudanais, Afghans, Iraniens, et Irakiens, fuyant la guerre ou la misère, venus directement ou via Calais. Des associations se sont créées (Itinérance Dieppe, Plan Humanitaire 76) pour apporter une aide ponctuelle : nourriture, tentes... et un accompagnement dans les démarches pour ceux qui souhaitent demander l'asile.

À la demande des bénévoles, les équipes de *Médecins du Monde* sont ve-

nues régulièrement. Mais la plupart des migrants sont candidats au passage en Grande Bretagne.

Dieppe : Union sacrée UDI - PCF contre les migrants

Vite, les pouvoirs publics, les collectivités ont vu d'un mauvais œil l'installation des campements dans la zone portuaire. Les terrains appartiennent au Syndicat Mixte du Port de Dieppe dont le président n'est autre qu'Hervé Morin, Président de Région, ancien ministre UDI de la Défense. Celui-ci a demandé et obtenu, avec l'appui du Maire PCF de Dieppe, Sébastien Jumel, l'expulsion des migrants de la zone concernée.

Le maire de Dieppe est même allé voir le ministre Cazeneuve pour obtenir plus de répression contre ce qu'il appelle scandaleusement « *la mafia albanaise* », sans doute pour faire plaisir à une partie de son électorat quelque peu xénophobe.

Un peu comme pour les armes de destruction massive en Irak, on recherche toujours la fameuse mafia...

Comment le Maire PCF traque les migrants

Les migrants se sont donc déplacés de quelques centaines de mètres, toujours près du *Transmanche*, dans des tentes fournies par *Médecins Sans Frontières*, sur un terrain appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie qui a aussitôt demandé (et obtenu) le démantèlement du campement. Les migrants sont maintenant éparpillés dans la ville, squares, squats, dans des conditions encore plus précaires. Le maire PCF a fait murer un auditorium, le dernier endroit où les migrants pouvaient se mettre à l'abri.

Dans la lignée de Marchais-Hue-Mercieca

Il faut dire que le PCF a une longue tradition en la matière. Tout le monde se souvient de Georges Marchais appelant à stopper l'immigration légale et clandestine, de Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles, en 1981, maniant la délation à l'encontre d'une famille de travailleurs immigrés accusée à tort de trafic de drogue, du maire PCF de Vitry, Paul Mercieca envoyant des bulldozers pour raser un camp de Maliens le 24 décembre 1980. La tâche des bénévoles devient de plus en plus compliquée. Un certain nombre de migrants, écœurés par tant de haine à leur égard, ont préféré rejoindre d'autres ports : Cherbourg, Ouistreham..., d'autres retournent sur Calais.

Rappelons que selon l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, « *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État* » et « *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien et de revenir dans son pays.* »

Jeanne Malmont,
28-08-2016

* Centre d'accueil des demandeurs d'asile

Islamophobie d'État

Adama Traoré – 24 ans – décédé au cours d'une interpellation Qui est responsable et pourquoi est-il mort ?

C'est un bien misérable été qui est en train de s'achever. Nous n'avons connu aucun temps mort dans les délires islamophobes et plus simplement racistes du personnel politique français. Même nos gouvernants n'ont pas lésiné sur les moyens pour porter coup sur coup à la classe ouvrière immigrée ou non, installant un climat nauséabond que ne peuvent honnêtement renier Le Pen père et fille.

Le destin du malheureux Amada Traoré en est une illustration tout à fait parlante.

Amada Traoré, 24 ans, a été interpellé par des gendarmes à Beaumont-sur-Oise le mardi 19 juillet 2016. Il ne ressortira jamais vivant de la gendarmerie.

Où et quand ?

Même si le parquet ordonne l'ouverture, dès le lendemain du drame, d'une information judiciaire sur les causes de la mort du jeune homme, rien n'a été précisément éclairci. L'enquête commence mal puisque le rapport du SMUR et des pompiers, appelés par les gendarmes, est introuvable. Impossible de connaître l'heure exacte du décès... Un comble dans des locaux de gendarmerie, habituellement fréquentés par des officiers de police judiciaire.

Talonnant cette enquête, il en est une autre qui est ouverte, post mortem, à l'encontre de la victime, pour « rébellion ». Mais ne nous précipitons pas et ne voyons surtout pas là une manœuvre destinée à couvrir une éventuelle « bavure ». Dans le pays des droits de l'homme, tout est toujours parfaitement limpide et juste.

Le procureur de Pontoise, lui, reste très évasif sur les rapports d'autopsie. Il fait tout d'abord état d'un « *malaise cardiaque* » et d'une « *infection très grave touchant plusieurs organes* ». Ce qui ne peut qu'étonner la famille d'Adama qui le sait en parfaite santé.

Le 26 juillet, ce même procureur, second rapport d'autopsie en main, insiste sur une « *absence de violences significatives* »¹ alors que le document fait état d'un « *syndrome asphyxique* ».

Comment ?

Étrangement, notre représentant du ministère public a du mal à faire un certain rapprochement avec ce qu'a déclaré l'un des gendarmes chargé de « maîtriser » Amada Traoré : « *Il a pris le poids de nos corps à tous les trois* »¹.

Outre le malaise cardiaque et l'infection,



on parle même d'une victime « *sous l'emprise du cannabis* ». Serait-il donc mort tout seul, de son plein gré ? Peut-être va-t-on nous révéler un jour qu'il s'est volontairement donné la mort en retenant sa respiration afin de jeter l'opprobre sur les forces de l'ordre ?

Toujours est-il que les faits sont plus que déroutants pour les gendarmes. Amada est resté menotté un long moment dans la cour de la gendarmerie en plein soleil alors que la température à l'ombre dépassait les 33°. À sa mort, le jeune homme souffrait d'hyperthermie avec une température corporelle de 39,2°. Coïncidence ?

Pourquoi ?

À la question de savoir comment et de quoi il est mort, peut s'ajouter celle du pourquoi.

Hollande-Valls-Cazeneuve peuvent être fiers de leur œuvre. Ces chevaliers de l'union nationale sont très forts pour apaiser une population, traumatisée par des attentats et une crise sociale, à coups d'état d'urgence, de loi El Khomri, de 49-3 et de matraque.

En toile de fond, un pari fou : l'islamophobie.

Ils ne pouvaient même pas ignorer qu'ils décomplexeraient comme jamais le racisme anti-noirs et anti-arabes.

Ainsi, d'après nos apprentis sorciers, nous vivrions dans un pays de cocagne dont le mode de vie idyllique serait insupportable pour l'« islamofascisme », cette bête noire de notre Manuel Valls de premier ministre. Lui qui, en 2008, alors qu'il était député maire d'Evry, se servait

d'une pelle (sans doute pour la première et seule fois de sa vie) pour planter symboliquement un olivier en faveur des Palestiniens. Lui qui n'avait alors pas de mots assez durs contre le sionisme lorsqu'il parlait de ce « *mur honteux* » érigé par les Israéliens pour parquer les habitants de Cisjordanie.

Ce même Manuel Valls qui, aujourd'hui, n'a de cesse d'éruer qu'antisionisme et antisémitisme sont synonymes...

Diviser pour mieux régner

Que de changement en huit ans ! Mais comment s'étonner de ces volte-face de la part de nos mercenaires de la politique ? Dépourvus de scrupules et d'empathie, ils usent et abusent de ce « *diviser pour mieux régner* » dans le seul but de préserver les taux de profits de leurs maîtres.

Ils jouent avec le feu, usant de pseudo-laïcité, d'une espèce d'athéisme ultra sélectif, de mensonges éhontés, ouvrant ainsi la porte à tous les dérapages possibles.

Devant ce spectacle minable, qui se poursuit encore et encore, de « *radicalisations éclairs* » en « *attentats à l'impudeur* » que sont les fameux burkinis, comment ne pas en déduire qu'Amada Traoré est mort le 19 juillet dernier parce qu'il était... noir ?

Aujourd'hui, il est temps de faire rentrer les injonctions de divisions dans la gorge de leurs auteurs. La meilleure réponse à ces racistes institutionnels doit venir des organisations ouvrières et démocratiques en exigeant justice et vérité pour Adama !

Vincent Lachefer,
24-08-2016

1. [http://www.lepoint.fr/societe/...](http://www.lepoint.fr/societe/)

2. [http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/...](http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/)

Islamophobie d'État (suite)

L'Affaire des « arrêtés anti-burkini »

Personne n'a pu échapper, tout au long de l'été 2016, à cette misérable polémique sur le port du vêtement de plage baptisé « burkini ». Devant cette dérive d'islamophobie institutionnelle, nous avons publié deux communiqués dont nous présentons ici de larges extraits.

Halte au racisme d'État !

Ces derniers jours, une nouvelle surenchère d'hystérie islamophobe se développe, depuis le sommet de l'État, [...] des maires prennent des arrêtés véritablement seigneuriaux, frappés du sceau de l'abus du pouvoir. Objet de ces arrêtés : interdire le « burkini » sur les plages. [...]

Le ministre des droits des femmes Laurence Rossignol, [...] parle dans un seul but : dénoncer les tenues vestimentaires des femmes musulmanes. « Si le burkini crisper autant, c'est en raison de sa dimension politique, collective ». « Ce n'est pas seulement l'affaire de celles qui le portent car il est, pour moi, le symbole d'un projet politique hostile à l'émancipation des femmes. Ce sont des intégristes. » et de conclure : « nous voulons protéger toutes celles et ceux qui vivent en France des intégrismes et des extrémismes ». [...]

Ce ministre des droits des femmes qui se croit ministre des femmes n'en est pas à son coup d'essai : il y a quelques mois, elle comparait ces femmes à des « nègres esclavagistes » [...] Cette apprentie sorcière feint de s'étonner de la surenchère d'amalgames de la droite dont elle a, elle-même, allumé la mèche. Mais, elle se trahit sans cesse : « ceux qui les défendent au nom de la liberté se font avoir ». Elle admet donc qu'elles sont attaquées. [...]

Oui, nous défendons ces femmes, simples habitantes, salariées, chômeuses, mères de familles face aux attaques des autorités politiques locales que Valls applaudit.

Attaques menées à des fins glauques, pour introduire des « clivages religieux » au sein de la population laborieuse, pour désigner des boucs-émissaires et tenter de la façon la plus indigne de faire diversion sur la question sociale : loi El Khomri, suppressions d'emploi dans les secteurs vitaux comme les hôpitaux, démantèlement de la Sécurité sociale. [...]

S'attaquer aux libertés individuelles de quelques-uns, c'est s'attaquer aux libertés de tous !

Les atteintes aux libertés des uns préparent toujours les atteintes aux libertés des autres. [...]

Oui, c'est un racisme d'État, comme le confirme Valls déclarant : « Je soutiens donc ceux qui ont pris des arrêtés ». (interdisant le « burkini »).

Le racisme islamophobe est la forme « honteuse » du racisme ordinaire dont la cible est toujours la même : les travailleurs immigrés et leur famille. Et le but avoué ou non : séparer ces millions de travailleurs immigrés de leur classe, la classe ouvrière. [...]

- Annulation immédiate des arrêtés anti-burkini
- Unité ouvrière et démocratique contre l'islamophobie

17-08-2016

Arrêtés anti-burkini désavoués

Ce 26 août, le Conseil d'État a rendu sa décision sur l'un des arrêtés anti-burkini : « l'arrêté litigieux a ainsi porté une atteinte grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont la liberté d'aller et venir, la liberté de conscience et la liberté personnelle. » C'est une décision de principe qui vaut pour tout ce type d'arrêtés. C'est une victoire, au crédit de la défense des droits démocratiques et libertés fondamentales. C'est une victoire au compte du combat pour en finir avec le racisme d'État islamophobe.

Cette victoire juridique porte un coup sévère à Valls dont la position a été contestée par plusieurs ministres et par des parlementaires, tel le sénateur-maire d'Alfortville, Luc Carvounas, pourtant « vallsien », qui a tenu à rappeler que « la laïcité n'a rien à voir avec les tenues vestimentaires ».

En appuyant les arrêtés municipaux d'une droite « pure et dure », Valls a de lui-même créé une nouvelle crise gouvernementale, plus ouverte que toutes les précédentes.

C'est ainsi que la bataille pour l'annulation des arrêtés anti burkini, loin de nous éloigner de la lutte de classes, nous en rapproche. Toute lutte de classes est une lutte politique qui intègre le combat pour la défense des droits démocratiques élémentaires, de la liberté de mouvement et le combat contre les tentatives étatiques de diviser les rangs des classes laborieuses au moyen du racisme, sous sa forme islamophobe en la circonstance.

Cette première victoire en appelle d'autres. Tout comme elle appelle notre vigilance face à la répression dans tous les domaines, face à l'état d'urgence dont nous exigeons la levée immédiate, mais aussi face à tous les amalgames entre « attentats » et « religion ».

S'attaquer aux libertés d'une partie d'entre nous, c'est s'attaquer aux libertés de tous. Ce qu'a fort bien compris une grande partie de la population laborieuse, refusant que l'État introduise des clivages religieux en son sein et, dans le même temps, s'appuyant sur la machine médiatique, tenter de détourner l'attention sur les graves problèmes de l'heure : mise en route et mise au point de la loi El Khomri, saignée des effectifs dans les hôpitaux, généralisation du travail précaire sous-payé, attaques contre les salaires et les emplois, etc.

Ce qui affaiblit ce gouvernement nous rend plus fort. Et, pour reprendre le mot de Saint Just : les travailleurs, les jeunes, les retraités et leurs familles ont un seul ennemi sérieux : le gouvernement.

Bas les pattes devant les libertés fondamentales !

27-08-2016

Hôpitaux

De la tension à la rupture

La furie « réformatrice » du gouvernement et de sa direction de l'AP-HP détruit la vie des personnels, des médecins et des patients. L'annonce du suicide de cinq infirmières, ces derniers jours « préoccupe », paraît-il, madame le ministre. Mais, dans leur jargon, il s'agit d'un « dégât collatéral », d'un « effet secondaire » du traitement qu'ils infligent aux hôpitaux. Face à cette attaque, les grèves se multiplient dans ce secteur.

L'HÔPITAL PUBLIC EN CRISE



Ces tout derniers jours sont marqués par des grèves massives à l'hôpital Saint Louis à Paris, dans plusieurs services hospitaliers de Nantes, à l'Hôpital Voiron (Isère), ou des AG comme à l'hôpital Broca. La loi Santé ne passe pas ! L'accord sur « l'organisation du temps de travail » est rejeté en bloc par la masse des personnels. L'objectif de 4000 suppressions de postes soulève la colère.

De la violence en milieu hospitalier

Une des conséquences terribles de la mise en pièce des hôpitaux réside dans les violences physiques envers les personnels. Selon l'Observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS), plus de 18 000 victimes déclarées, soit une victime toutes les 30 minutes, en 2014. Les services sont démunis pour prendre en charge les besoins des patients, souvent en détresse.

Dans un tract FO de l'hôpital Broca, nous lisons :

« Une infirmière s'est vue travailler 54 heures d'affilée avec un seul jour de repos hebdomadaire ».

Ce syndicat FO dénonce sans relâche les « **sous effectifs quasi-permanents, travail trois week-ends de suite, les 12h00 voire 12h30...**La direction et l'encadrement prennent encore une fois le prétexte de personnes volontaires pour ce genre d'horaires », « les incidents

quotidiens des collègues, Burn-out, violences physiques, insultes, situations d'épuisements dus aux sous-effectifs, la direction n'a fait que noter et n'a pas su quoi répondre concrètement à cet état de fait ! Etat de fait, qui chaque jour est décrié par les collègues ! ». En août, dans l'unité CGT-FO, le CHS-CT de cet hôpital a lancé une procédure de danger grave et imminent.

Le temps de travail en miettes

A l'hôpital Saint-Louis, la grève a éclaté le 1^{er} septembre à la suite de la réorganisation du temps de travail. La durée journalière du temps de travail est passée de 7h50 à 7h36. Un petit quart d'heure de moins, donc. Mais un quart d'heure qui coûte très cher : suppressions de jours de repos : perte de deux à six jours de RTT et de plusieurs journées de congés « extra-légaux » Horaires variables sur la semaine, devant être « adaptés au pics d'activité ». Des dispositions que défend la CFDT aux côtés de Hirsch, le grand patron de l'AP HP contre tous les personnels.

[<http://www.force-ouvriere.fr/hopitaux-de-paris-grève-a-l-hopital-saint-louis-contre-la;>]

Effectifs : la saignée

Au CHU Voiron, c'est le non-renouvellement du CDD de secrétaires médicales en poste depuis plusieurs années qui a mis le feu aux poudres. Y compris, chez les médecins. Ces licenciements déguisés s'inscrivent dans la trame d'un plan de 50 suppressions d'emploi dans ce seul établissement.

Au CHU de Nantes, la situation au quotidien se présente ainsi que le décrit un album collectif d'entretiens avec des personnels : « 146 interventions chirurgicales, 2377 consultations, 11 naissances, 305 passages aux urgences, 7106 repas servis, 12 tonnes de déchets traités, voilà le quotidien du CHU de Nantes. » *

Dégradation continue

Selon cette enquête réalisée auprès du personnel : « En allant à la rencontre de ceux qui le font vivre tous les jours, de l'infirmier au médecin en passant par le représentant syndical, une chose nous a frappé : la souffrance des soignants à ne pas pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions. Dans tous les services visités, à tous les postes, le même constat : une diminution de l'offre de soin de qualité souvent accompagnée d'une pression hiérarchique obligeant à ne plus pouvoir faire consciencieusement son travail ».

En peu de mots, tout est dit. Les personnels et les patients sont aux prises avec la dégradation continue de tout ce qui fait leur travail et leur vie. Le management infernal et le harcèlement dans les services n'est pas une cause mais une conséquence des réformes Bachelot puis Touraine, dont le but est de faire des hôpitaux des centres de profit, d'ouvrir toujours plus grand un marché de la santé et des soins, de mettre fin aux longs séjours.

Cette situation infernale appelle la grève générale des hôpitaux. Il est de la responsabilité des fédérations syndicales de la Santé, CGT FO SUD, de la préparer rapidement et d'y appeler, tous ensemble, au même moment. Y a-t-il une autre mesure d'ordre pour arrêter le bras des casseurs qui mettent en jeu la santé des patients et la sécurité, l'emploi ?

Face à la gravité de cette situation, les revendications sont simples :

- annulation de toutes les suppressions d'emploi
- annulation du plan HIRCH-CFDT de désorganisation du temps de travail
- retrait de la loi santé

Tous ensemble, dans la grève unie, ces revendications peuvent être arrachées !

Antonin Fuchs,
08-09-2016

*[http://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/...](http://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/)

Laïcité

Burkini ou le fond de l'affaire, le point de vue de la Libre Pensée

Du 23 au 26 août, la Fédération Nationale de la Libre Pensée a tenu son Congrès annuel à Bourg-lès-Valence dans la Drôme. En conclusion de ses travaux, le Congrès a adopté par 2534 mandats pour, 21 contre et 551 abstentions, une résolution générale dont nous portons à la connaissance de nos lectrices et lecteurs une partie de l'introduction et le chapitre concernant la laïcité.

Elie Cofinhal, 31 août 2016.



« Le corporatisme et le communautarisme viennent de subir un échec.

Notre pays vient de connaître un mouvement social d'une ampleur jamais vue dans la dernière période. [...]

Le mouvement social de 2016, par sa force, ses objectifs et ses enjeux, témoigne de faits et de conséquences qui vont au-delà du simple domaine syndical et social. Ils sont les marqueurs d'une résistance croissante contre les menées de l'Union européenne que nous, libres penseurs avec le mouvement ouvrier, avons appelé depuis sa création, l'**Europe vaticane**.

Ce mouvement social porte également un coup considérable contre les institutions autoritaires et réactionnaires de la V^e République : en échouant à étouffer la lutte des classes, celles-ci sortent considérablement affaiblies de ce conflit. [...]

La laïcité est aussi au cœur des conflits et de la résistance

L'offensive communautariste vise aussi à détruire la laïcité comme rapport politique entre les citoyens, garantie de la liberté de conscience dont la liberté d'association est une expression organisée. Dans le même temps, en contradiction avec les lois françaises et les lois internationales, le gouvernement, à Menton, ferme sa frontière aux réfugiés, interdisant a priori à ces femmes et ces hommes de traverser notre pays ou d'y demander l'asile. C'est un déni du droit d'asile.

S'inscrivant dans la théorie barbare du *Choc des civilisations*, l'offensive communautariste tend à instrumentaliser l'Islam comme un bélier contre la Séparation des Eglises et de l'Etat. L'offensive a deux bouts : dénoncer les musulmans comme des terroristes en puissance, et ouvrir le Concordat d'Alsace-Moselle au culte musulman. Ce concordat est ensuite présenté comme un modèle à diffuser dans la « France de l'intérieur ».

L'objectif est d'enfermer les « musulmans » dans leur supposée communauté d'appartenance pour interdire tout mouvement de Réforme et de Lumières au sein de l'Islam. Enfermer pour statufier.

Quelles que soient les positions des artisans de cette offensive réactionnaire dans cet Arc (dénonciation xénophobe ou cléricatisation du culte musulman), la Libre Pensée dénonce ces offensives comme profondément racistes. C'est le retour à la politique coloniale et oppressive de l'Indigénat. Le néo-corporatisme s'accompagne du néo-colonialisme. C'est l'exploitation des peuples et la dislocation des nations.

Un pas nouveau est franchi avec la campagne actuelle contre certains costumes de bain (dits « burkinis ») sur les plages. Cette campagne vise à étendre encore davantage les interdits remettant en cause les libertés démocratiques : là c'est le simple droit de s'habiller librement qui est visé ! [souligné par nous]

Il y a une atmosphère de « guerre civile » qui est volontairement entretenue, en premier lieu par les autorités. Elle menace de déboucher sur des affrontements communautaristes directs.

Evidemment, ces conflits prétendument « religieux » sont sciemment attisés pour faire écran aux luttes sociales qui se développent dans le pays.

L'institutionnalisation du communautarisme « musulman » a pour corollaire la mise en œuvre du communautarisme des autres religions et « corps sociaux ». Le Vatican fait une offre de service au capitalisme à bout de souffle. Il s'agit pour l'Eglise catholique de tenter de refaire le coup du IV^e siècle quand elle proposait ses services à l'Empire romain déclinant, en échange d'une place au soleil. C'est la même tentative en 1891 où *Rerum novarum* était une offre de service au capitalisme ascendant moyennant un retour du religieux aux affaires temporelles.

Le Vatican offre sa « Doctrine sociale » pour soutenir un système au bord du gouffre. Sa doctrine sociale est l'esprit, l'Union européenne est la matière, les partis gouvernementaux en sont les bras armés. Le communautarisme, c'est le retour aux Trois Ordres. C'est la fin de l'Etat-nation. C'est la remise en cause des fondements de la République et notamment de l'Ecole publique laïque. »



Argentine

Les tarifs de la colère

Oui ! On peut gagner cette partie de bras de fer face au gouvernement :

Annulation définitive de la hausse des tarifs de l'eau, du gaz, de l'électricité.

A peine élu, Mauricio Macri a décidé une dévaluation du peso de 50% par rapport au dollar. Après une période d'état de grâce, cette décision a fait baisser sa cote de popularité. La hausse des tarifs de l'eau, de l'électricité, du gaz et des transports a renforcé la colère populaire. Le tarif du gaz devait augmenter de 1300%. Pour un appartement de 55 m² dans Buenos Aires, une famille de trois personnes qui payait une facture de 35 pesos pour deux mois, a payé 562 pesos, soit 400% de plus pour la même période en 2016. Ceux qui ont voté Macri, seulement pour sanctionner le gouvernement précédent, sont mécontents eux aussi. Ils vont payer la note salée des augmentations de tarifs comme les autres. La colère gagne de plus en plus de secteurs dans le pays. Le gouvernement est coincé entre la décision d'augmenter les tarifs et le risque de voir exploser le mécontentement social.

La balle est dans le camp du gouvernement : place à la lutte pour lui tordre le bras.

Leur logique pour justifier la hausse des prix

Le gouvernement fait valoir que les tarifs ont été gelés pendant 12 ans et qu'en contrepartie les organismes d'État du gaz et de l'électricité ont reçu 5000 millions de dollars de subventions. Maintenant, l'objectif du gouvernement est de stopper le contrôle des tarifs, de supprimer les subventions aux organismes publics pour faire baisser le déficit budgétaire.

Ainsi, le gouvernement Macri voudrait faire chuter l'inflation pour disposer de fonds pour relancer l'économie actuellement en pleine récession. C'est dans cette logique qu'ils ont augmenté également les prix de l'huile et des carburants qui deviennent parmi les plus chers du continent, alors que le pays est producteur. Pendant des années, il n'y a pas eu



Mauricio Macri

d'investissement dans les infrastructures de production. Il faut maintenant dépenser des fortunes tous les ans pour importer du carburant.

Cependant, les arguments du gouvernement sont en train de s'effondrer. L'augmentation des prix des carburants a renforcé l'inflation et le déficit budgétaire ne s'améliore pas. Les premières conséquences économiques sont visibles. L'État va perdre des milliards de recettes brutes, de recettes de TVA (IVA) et le pouvoir d'achat de la population va baisser. Dans le même sens, la deuxième décision de Macri a consisté à supprimer les taxes à l'exportation des produits agricoles ainsi que les impôts des multinationales minières. Il a aussi baissé les taxes sur les voitures de luxe et le champagne.

Cette situation oblige le gouvernement à choisir entre deux mauvaises solutions. Soit plonger le pays dans une austérité qui n'a pas eu de d'égal depuis 20 ans en faisant payer un coût social important, soit l'entraîner dans la récession.

Quelle sortie possible ?

Macri est embourbé. Des élus et des juges de Mendoza, Rawson, La Plata, Córdoba et Bariloche ont décidé de freiner l'application de la hausse des tarifs. Le gouvernement ne parvient pas à tracer une ligne cohérente.

Marcos Pena, le chef du cabinet des ministres a donc conseillé à Macri de réduire à 400% l'augmentation des tarifs

du gaz et de l'électricité prévue initialement à 1300%. Macri ne gouverne pas pour le peuple. Son gouvernement est celui des corporations économiques. Par exemple, Aranguren, son ministre de l'Énergie, était l'année dernière encore, le président de la filiale argentine de Shell... c'est cette entreprise qui a remporté sept des huit contrats énergétiques récemment signés par l'État.

En réalité, tous craignent que la colère populaire s'organise et se transforme en une gigantesque

Révolution des Casseroles comme en 2001. De notre côté, nous affirmons qu'il n'y a pas d'issue possible sur la ligne des privatisations et de l'austérité.

Nous devons obtenir la suppression de la hausse des tarifs et l'arrêt des privatisations.

Macri défend les entreprises privées contre les services publics qui ne fourniront plus qu'un service minimum. Il protège les entreprises privées qui reçoivent des subventions de l'État par millions, sans contrôle des anciens organismes de régulation. Bien sûr les entreprises ne réinvestiront pas un sou. Elles fourniront des services chers et restreints pour ceux qui ne pourront pas payer.

Tous ensemble, nous pouvons donner un sens à la lutte pour l'annulation de l'augmentation des tarifs publics et débattre de l'échec retentissant des privatisations et de la seule solution sérieuse : annulation des privatisations, récupération des services publics par l'État mais sous contrôle des usagers et des travailleurs pour garantir la qualité, l'accès à tous et éviter la corruption. Sinon nous serons dans l'obligation de payer des services anciennement publics de notre propre poche.

Article du 10 août 2016
journal ALTERNATIVA SOCIALISTA
par Gerardo Uceda
traduit et adapté par Rémi Duteil

Palestine

Le martyr du peuple palestinien

La répression continue en prenant un tournant plus radical. Tous les moyens sont utilisés par le régime sioniste pour en finir avec le peuple palestinien. L'appel au crime n'est même plus tabou pour quelques religieux fanatiques. Au milieu de cette politique d'apartheid, les Palestiniens essaient de maintenir un cadre politique en organisant des élections le 8 octobre prochain.

Il n'est pas un jour sans qu'un Palestinien tombe sous les balles de Tsahal ou de colons sionistes. Les jeunes sont les premières victimes de cette chasse à l'homme organisée. Quand ils ne sont pas abattus dans les rues des villages palestiniens, c'est dans leurs lieux d'enfermement que le pouvoir sioniste exécute ses basses œuvres. Quand un prisonnier ose se révolter en entamant une grève de la faim, la répression est immédiate : mauvais traitements et tortures.

Le nettoyage ethnique à l'œuvre

Mais éliminer physiquement le peuple palestinien n'est pas suffisant. Le détruire économiquement est une autre activité du génocide ethnique. Nous savons que le gouvernement sioniste détourne à son profit l'eau si rare de cette région. En assoiffant les Palestiniens et en les empêchant de cultiver, les sionistes tentent de faire fuir ceux qui voudraient encore vivre en Palestine. Une autre méthode est de mettre à mal l'aide internationale destinée au peuple palestinien. Dans les premiers mois de l'année 2016, l'état sioniste a démolit au moins 150 structures financées par l'Union européenne en Cisjordanie sous occupation. Cette politique de la table rase répond à la fois au souhait de voir disparaître le peuple palestinien mais aussi à des mesures de rétorsions face à la décision de l'U.E. de faire étiqueter les produits israéliens. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à la déclaration de Moti Yosef qui a fait pression pour l'augmentation des démolitions : « *Je ne doute pas que la position ferme du gouvernement est en partie le résultat des*

mesures unilatérales prises par l'Europe. » On attend toujours une réponse de la courageuse Europe.

Les petits frères sionistes de Daesh

Daesh a des petits frères en Israël : quelques rabbins extrémistes et fous de Dieu. Ce sont de véritables appels aux crimes que certains rabbins inoculent à leurs moutons sous influence. Après avoir distillé la haine, ils passent à la vitesse supérieure. Ainsi, le grand rabbin séfearade Yitzhak Yosef affirme : « *Les non-juifs ne devraient pas pouvoir vivre en Israël* » ; en quelque sorte « Israël aux Israéliens »... Il semblerait que le rabbin Shlomo Malmyd ait donné sa bénédiction aux colons d'empoisonner l'eau potable des Palestiniens. Quant au grand rabbin des armées, le colonel Eyal Karim, nouvellement nommé, il a, par le passé, entendu que la Torah autorisait

du gouvernement sioniste qui appelle à éviter de tuer des civils, en déclarant : « *Mais épargner les civils innocents, cela revient à mettre nos propres troupes en danger, et c'est intolérable* ». Sans commentaire. Le ministre chargé de l'Education, Naftali Bennett (chef du parti « *Maison Juive* », ultra-orthodoxe) enchaîne : « *Nous devons faire en sorte d'enterrer les résistants palestiniens dans un cimetière secret et démolir les maisons de leurs villages* ». La barbarie est en marche.

L'enjeu des élections

Le 8 octobre, la population palestinienne est appelée à voter dans les 300 municipalités, villages et conseils régionaux. Le Hamas et l'Autorité Palestinienne étaient en négociation depuis 2011 pour arriver à ce compromis. Une victoire possible du Hamas en Cisjordanie comme dans les villes de Hébron, Djénine et Naplouse, et inversement une victoire possible du Fatah dans le nord de la bande de Gaza. Les populations locales ayant autant à reprocher aux deux factions. Dans cette situation, les factions de gauche ont ratifié un accord électoral signé par le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP), l'Union Démocratique Palestinienne (FIDA), le Parti du Peuple Palestinien (PPP) et l'Initiative Nationale Palestinienne (PNI). le but de cette coalition est clair : briser la polarisation entre le Fatah et le Hamas. C'est un enjeu de taille face à la politique d'apartheid et d'assassinats du régime sioniste.



les militaires juifs à violer les femmes non-juives. Enfin, le rabbin Yig'al Levinstein, patron de l'une des institutions militaires chargées de la conscription, s'est donné en spectacle à la colonie de Eli. Après s'en être pris violemment aux homosexuels qu'il a traité de « *petits per-vers* », il a dénoncé la position hypocrite

**Francis Charpentier,
le 30-08-2016**

Origines et fondements de la Sécurité sociale

« De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »

Dans les livres d'histoire et dans moult discours politiques, vous apprendrez que la Sécurité sociale est le fruit du programme du Conseil National de la Résistance et du général de Gaulle. Joli conte de fée, à vrai dire. Certains vous expliqueront que la Sécu est héritée ... de Vichy¹. Dans la vraie vie, le principe de la sécurité sociale a été porté par la Confédération Générale du Travail.

Avant tout, il est nécessaire, ici, de revenir sur l'évolution des sociétés de secours mutuel :

1852 - Napoléon III soumet les sociétés de secours mutuel au régime d'autorisation en distinguant trois catégories. Les sociétés autorisées sont reconnues d'utilité publique, placées sous tutelle et réglementées. Les sociétés approuvées ont des statuts soumis au préfet, des effectifs limités et un président nommé par l'empereur lui-même ou le préfet du département. Les sociétés libres, en nombre restreint et dépourvues de capacité juridique, ne peuvent recevoir de subventions.

1883 - Le 1^{er} congrès national des sociétés de secours mutuel à Lyon. 110 000 sociétaires y sont représentés par 251 sociétés. La mutualité « approuvée » domine largement, laissant peu de place à la mutualité ouvrière.

1898 - La loi du 1^{er} avril 1898 octroie à la mutualité un véritable statut. Elle autorise, sur simple déclaration, la création de sociétés libres. En donnant à la mutualité la possibilité d'organiser des unions et de créer des caisses autonomes, la loi lui ouvre notamment tous les champs d'activité de la protection sociale : assurance-vie, assurance invalidité, retraite, œuvres sanitaires et sociales (dispensaires et pharmacies par exemple), allocations chômage.²

Les mutualistes contre les assurances sociales

En 1913, près de cinq millions de foyers sont couverts par une mutuelle. Ce système a des limites : le montant de la cotisation n'est pas indexé sur les revenus. chacun est « couvert » en fonction de ses moyens et non de ses besoins. Le « mutuellisme » des débuts du mouvement ouvrier a donc été, en grande partie « récupéré » au profit du mutualisme qui s'opposera plus tard à la création de la Sécurité sociale.

Ce qu'il est convenu d'appeler la protection sociale est un enjeu de la lutte des classes.

La CGT va alors prendre position pour les assurances sociales, selon le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » : chacun paye en fonction de ce qu'il gagne et reçoit en fonction de ses besoins. Répétons-le : tel n'est pas le principe des mutuelles et l'actuel transfert de prestations de l'Assurance-maladie vers les mutuelles, à la faveur du « tiers payant » remet en cause ce principe fondateur des assurances sociales.

La CGT pour une gestion ouvrière des assurances sociales



Le premier projet de loi sur les assurances sociales est présenté en 1921, sous l'effet de souffle de la révolution d'Octobre 1917 et en raison du retour de l'Alsace-Moselle sur le territoire français. En effet, lors de son annexion à l'Alle-

magne, l'Alsace-Lorraine a été régie par les assurances sociales mises en place par Bismarck. L'analyse qu'en livre la confédération FO est pertinente :

« La CGT s'opposa fortement à cette loi car elle souhaitait une gestion purement ouvrière avec des prestations plus fortes et englobant le risque chômage. Elles se heurtèrent à la mutualité en général (mutualistes, patronat, religieux) qui restait attachée à l'adhésion libre et à la cotisation volontaire, ainsi qu'à son existence. Cependant, pour la CGT, deux principes fondamentaux étaient acquis : l'obligation d'affiliation, bien que limitée à un seuil maximal de salaire, et le précompte des cotisations (prélèvement à la source). De leur côté, les syndicats du corps médical avaient obtenu leurs exigences quant au libre choix du médecin, le paiement direct des honoraires (la CGT préférerait le tiers-payant) et la liberté de prescription.

C'est cette solution de compromis que la CGT accepta, par réalisme : « Cette loi ne nous satisfait pas ; elle comporte des imperfections, mais nous préférons la voir appliquer tout de suite que de risquer un ajournement supplémentaire [...] C'est notre devoir, chaque fois qu'une loi sociale est votée, de déclarer que nous avons quand même à batailler pour des améliorations nouvelles ».³

A suivre ...

Rémi Duteil,
04-09-2016

1. Tel est le point de vue d'Eric Verhaeghe – spécialiste de la protection sociale du ME-DEF dans <http://www.contrepoints.org/2015/09/04/220456-les-racines-vichystes-de-la-securite-sociale>

2. Les éléments chronologiques ont été prélevés dans <http://www.senat.fr/rap/r98-0452/r98-0452124.html>

3. FO - La Sécurité Sociale : 70 années de lutte pour la dignité et la solidarité. PDF

Formation - théorie : Les marxistes et l'histoire (III)

Les causes de l'évolution historique

De nos jours, c'est la conception idéaliste de l'histoire qui prime. Ainsi, confrontés aux récents attentats, des idéologues pseudo-marxistes s'exclament : « ces attentats ont un rapport direct, manifeste avec la religion ». Ce qui interdit de comprendre. Au reste, toute tentative d'essayer de comprendre sera immédiatement rappelée à l'ordre par un « vous excusez les terroristes ». Amalgamant les effets et les causes, ces chantres des « lumières » sombrent à leur tour dans l'obscurantisme.

Dans notre dernier exposé, nous avons vu que Bossuet, bien que prisonnier d'une vision théologique des événements, s'est attaché à étudier les causes humaines et naturelles des événements historiques. Il nous a ainsi conduit sur le pas de la porte de la théorie de la causalité : tout ce qui existe et tout ce qui se passe a une cause.

Reste que la conception théologique explique l'évolution historique par la volonté et l'action, directe ou indirecte, de personnages ou d'éléments surnaturels.

La conception idéaliste de l'Histoire, portée par Voltaire et ses amis, va s'attacher à expliquer l'évolution historique par l'évolution des mœurs et des idées ou de l'opinion. Tout naturellement, ils vont voir dans l'opinion religieuse la cause des transformations, des changements qui se produisent. Ainsi, selon Voltaire, c'est le christianisme qui a causé la chute de Rome.

Force des idées et idées-force

Religieux et philosophes des lumières ont un point commun : ils ne recherchent pas les causes des événements dans l'état où se trouvent les sociétés. Pour les uns, le mal vient du pêché. Pour les autres, le mal vient de l'ignorance. Pour sûr, les philosophes des lumières ont un grand avantage sur les théologiens : en enfonçant le mur des dogmes religieux, ils libèrent la voie à la recherche scientifique et à l'évolution plus libre des mœurs. Dans les conditions de l'époque, cela relevait de l'exploit !

Bien entendu, les idées et les mœurs pèsent sur le mouvement historique de l'Humanité. Les idées ont une force et « quand elles s'emparent des masses, elles deviennent force matérielle » (Trotsky). Les mœurs, les mentalités exercent une forte influence sur les événements. Reste que les mœurs et les idées ne sont pas le fruit d'une « nature humaine » transcendante et « supra-historique ». Déjà à cette époque, le phi-



Georg Wilhelm Friedrich Hegel

losophe idéaliste Hegel¹ raillait ceux qui « regardent l'Histoire par le trou de serrure de la moralité » [Hegel – La raison dans l'Histoire. 10-18 – page 28]

« L'état du peuple »

Paradoxalement, Il a été échu à un homme politique réactionnaire, Guizot², de pousser plus loin la réflexion. Plus connu pour sa fameuse formule « Français, enrichissez-vous », ce grand clerc écrit en 1821 :

« C'est par l'étude des institutions politiques que la plupart des écrivains, érudits historiens ou publicistes ont cherché à connaître l'état de la Société, le degré ou le genre de sa civilisation. Il eût été plus sage d'étudier d'abord la société elle-même pour connaître et comprendre ses institutions politiques. Avant de devenir cause, les institutions sont effet, la société les produit avant d'en être modifiée, et au lieu de chercher dans le système ou les formes du gouvernement quel a été l'état du peuple, c'est l'état du peuple qu'il faut examiner avant tout pour savoir quel a dû, quel a pu être le gouvernement ». (Essais sur l'Histoire de France, 12^e édition, p. 73.)

Force des idées et forces sociales

C'est donc la société qui produit les institutions. Et la société, c'est « l'état du peuple ». Or, au même moment, commence à apparaître, avec Saint Simon, ce que nous allons appeler la - ou les - science sociale. Plekhanov résume ainsi la recherche de Saint Simon : « Pour expliquer le passé, Saint-Simon étudie surtout l'histoire de l'Europe

occidentale depuis la chute de l'empire romain. On voit dans cette histoire, la lutte des industriels (ou du Tiers Etat, comme on disait au siècle précédent) contre l'aristocratie. Les industriels se sont ligués avec la royauté, et, par l'appui qu'ils ont donné aux rois, ils leur ont fourni les moyens de s'emparer du pouvoir politique, qui se trouvait auparavant dans les mains des seigneurs féodaux. En échange de leurs services la royauté leur a donné sa protection, au moyen de laquelle ils ont pu remporter beaucoup d'importantes victoires sur leurs ennemis. Peu à peu, le travail et l'organisation aidant, les industriels sont parvenus à posséder une force sociale imposante, bien supérieure à celle de l'aristocratie. La Révolution Française n'était, pour Saint-Simon, qu'un épisode de la grande lutte, plusieurs fois séculaire, entre les industriels et les nobles. »

Cette fois, ce n'est plus « l'opinion » ou les « mœurs » qui gouvernent le monde mais « l'intérêt social », c'est-à-dire « l'intérêt des grands éléments constructifs de la société, l'intérêt des classes et la lutte sociale provoquée par l'opposition de ces intérêts, qui gouvernent le monde et qui déterminent la marche de l'histoire. » et c'est dans cette lutte que les idées puisent leur force. Les idées ne sont pas innées. Elles procèdent de cette longue marche historique de l'Humanité

Daniel Petri,
02-09-2016

Sources : La conception matérialiste de l'Histoire (G. Plekhanov), 1904

https://www.marxists.org/francais/plekhanov/works/1904/00/plekhanov_19040000.htm

1. Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) philosophe allemand.

2. François Pierre Guillaume Guizot (1787-1874) historien et homme politique français, membre de l'Académie française à partir de 1836, plusieurs fois ministre sous la Monarchie de Juillet, en particulier des Affaires étrangères de 1840 à 1848, devenant président du Conseil en 1847, peu avant d'être renversé par la Révolution française de 1848.

La Commune

N° 109 (nouvelle série)

N° 166 (ancienne série)

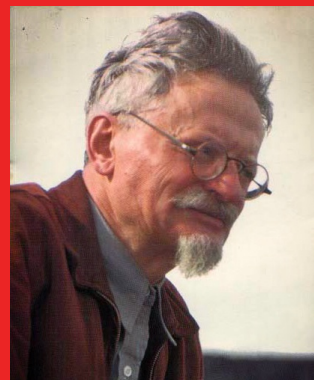
Fondateur : Pedro Carrasquedo †
(directeur de publication 1992 - 2015)

Rédacteur en chef : Daniel Petri

Comité de rédaction : Francis Charpentier, Daniel Petri, Wladimir Susanj, Paul Dumas, Rémi Duteil, Isabelle Foucher, Antonin Fuchs, Jérôme Lefaure, Julie Charmoillaux, Txomin Ravachol, Jenofa Serbielle, Pierre-Yves Chiron, Domingo Blaya, Mustafa Diakité, Ada Degert, Garledji Makélélé, Gabriel Rodriguez, Jean-Baptiste Carrier, Mohand Kebaïli.

Directeur de publication :

Jean-Baptiste Carrier



Léon Trotsky

Commission paritaire en cours

Imprimerie spéciale

*
* * *

La Commune du prolétariat parisien, en 1871, n'a pas cessé de nourrir de ses leçons le mouvement ouvrier international. Karl Marx et Friedrich Engels seront amenés à corriger le Manifeste du Parti Communiste en précisant dans la préface de 1872 : *« La Commune, notamment, a fourni la preuve que la classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession de la machine politique existante et la mettre en marche pour la réalisation de ses propres buts. »*

C'est ainsi que la Commune de Paris, premier gouvernement ouvrier et paysan, démontrera aux yeux du monde la capacité de la classe ouvrière à prendre en main sa propre destinée et, par là même, à lutter pour l'émancipation de l'humanité des chaînes de l'exploitation et de l'oppression capitalistes.

Notre revue s'inscrit pleinement dans cette continuité révolutionnaire, celle qui amènera Léon Trotsky à lutter pour la IV^e Internationale.

« Pendant quarante-trois années de ma vie consciente je suis resté un révolutionnaire; pendant quarante-deux de ces années j'ai lutté sous la bannière du marxisme. Si j'avais à tout recommencer, j'essaierais certes d'éviter telle ou telle erreur, mais le cours général de ma vie resterait inchangé. Je mourrai révolutionnaire prolétarien, marxiste, matérialiste dialectique, et par conséquent intraitable athéiste. Ma foi dans l'avenir communiste de l'humanité n'est pas moins ardente, bien au contraire elle est plus ferme aujourd'hui qu'elle n'était au temps de ma jeunesse. Natacha vient juste de venir à la fenêtre de la cour et de l'ouvrir plus largement pour que l'air puisse entrer plus librement dans ma chambre. Je peux voir la large bande d'herbe verte le long du mur, et le ciel bleu clair au-dessus du mur, et la lumière du soleil sur le tout. La vie est belle. Que les générations futures la nettoient de tout mal, de toute oppression et de toute violence, et en jouissent pleinement. »

L. TROTSKY ;
27 février 1940, Coyoacan